10 ans d'OpRisko

Septembre 2025

Rafael Tiedra

Service Sciences des Données et Intelligence Artificielle Département des Institutions et du Numérique





Sommaire

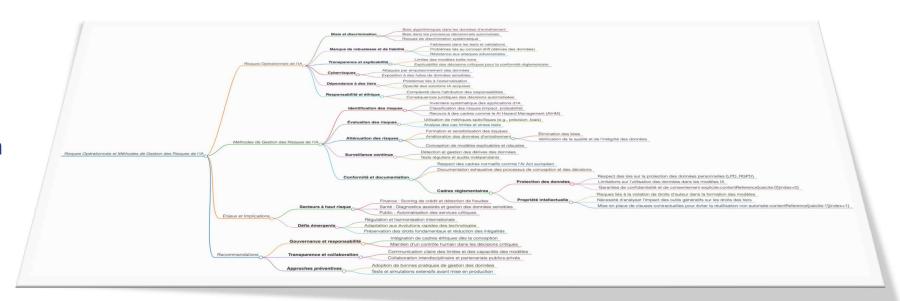
	Importance de la gestion des risques en IA
(IA et science des données, c'est quoi en fait ?
	Étude d'OpRisko sur l'IA
	Droit à l'intégrité numérique à Genève
(Conclusion et perspectives
	Références

Importance de la gestion des risques en IA

Pourquoi la gestion des risques est cruciale en IA?

L'IA transforme les processus décisionnels, l'automatisation et l'interaction avec les citoyens. Elle offre des opportunités, mais introduit également des risques :

- ☐ Cyberattaques et usages malveillants
- **□** Biais et discrimination
- ☐ Atteintes à la vie privée
- Manipulation de l'information
- ☐ Perte d'emplois
- ☐ Perte de contrôle humain



IA et science des données, c'est quoi en fait ?

- □ La définition de l'IA (à l'instar de l'IA elle-même) est changeante et multiple, mais selon le Parlement européen en 2023 :
- L'IA est la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité.
- ☐ La définition de la science des données est plus consensuelle :
- La science des données est une discipline qui utilise les mathématiques, les statistiques et les systèmes informatiques pour extraire des connaissances à partir de grandes quantités de données.

Étude d'OpRisko sur l'IA

En mai 2025, OpRisko a publié une étude approfondie sur les risques liés à l'IA, «Maîtriser les risques de l'intelligence artificielle : gouvernance, transparence et fiabilité au service d'une adoption responsable».

L'étude souligne de nombreux points pertinents à l'intersection entre mise en œuvre et gestion des risques opérationnels.

Quelques points intéressants :

- ☐ Sections 2.2.4 & 2.2.17 : (Trop grandes) promesses technologiques et leurs conséquences
- ☐ Section 5.3 : Comparaison entre législations européenne (Al Act) et suisse (diverses lois)
- ☐ Section 6.2 : Acteurs précurseurs en standards d'identification des risques (FINMA en Suisse et NIST aux USA; NIST joue aussi un rôle pour les standards post-quantum...)

Droit à l'intégrité numérique à Genève

En juin 2023, Genève est devenue le premier canton à inscrire le droit à l'intégrité numérique dans sa constitution. Avec 94.21% de «oui», les citoyens ont affirmé leur volonté de garantir :

- ☐ Protection contre le traitement abusif des données personnelles
- ☐ Sécurité dans l'espace numérique
- ☐ Droit à une vie hors ligne
- ☐ Droit à l'oubli

On a aussi la LIPAD et le cadre légal fédéral.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Pour une protection forte de l'individu dans l'espace numérique) (12945)

du 22 septembre 2022

A 2 00

Loi modifiant la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD) (13347)

du 3 mai 2024

A 2 08

Conclusion et perspectives

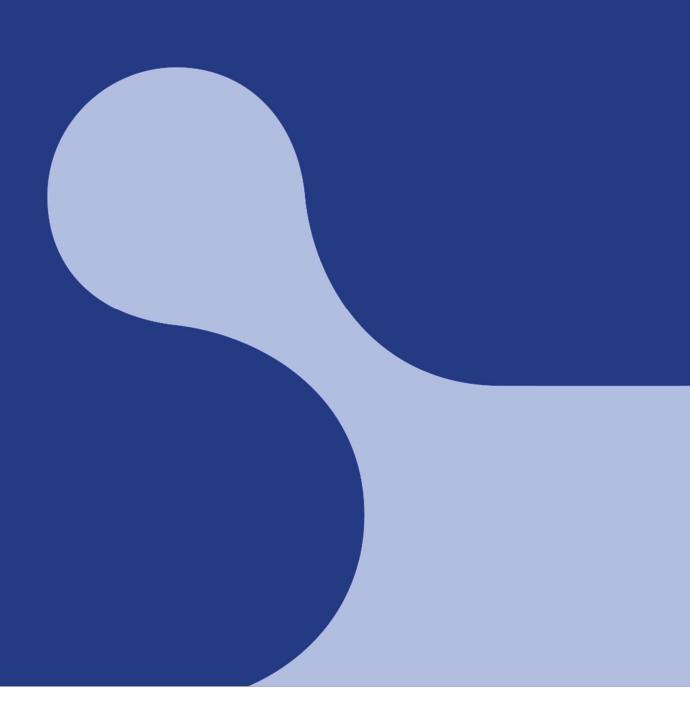
L'État de Genève s'engage à poursuivre sa collaboration avec OpRisko pour :

- ☐ Promouvoir une culture de la gestion des risques dans les institutions publiques
- ☐ Développer des politiques numériques respectueuses des droits fondamentaux
- ☐ Accompagner l'adoption responsable des technologies émergentes, notamment l'IA

Merci à OpRisko et à vous tous!







Références

Risques:

https://www.oprisko.ch/

Geoffrey Hinton, Nobel Prize in Physics 2024, banquet speech: https://www.youtube.com/watch?v=-f5WQAk3dYo

Définitions:

Intelligence artificielle: définition et utilisation (Parlement européen): https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20200827STO85804/intelligence-artificielle-definition-et-utilisation

https://fr.wikipedia.org/wiki/Science_des_données

Cadre légal:

https://artificialintelligenceact.eu

https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L12945.pdf

https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L13347.pdf